

# info +

## La lettre aux Déodatien

### Communiqué d'UPS du 30 avril

Rassemblant des Déodatiennes et des Déodatiens de toutes conditions, origines et sensibilités politiques républicaines, Union Pour Saint-Dié a toujours réservé sa parole et ses actions aux niveaux municipal et intercommunal, sans donner de consigne de vote aux élections européennes, nationales, régionales ou départementales.

C'est pourquoi, lors de ces scrutins, nous avons toujours laissé nos adhérents libres de leurs votes et de leurs engagements citoyens.

Cependant, il n'est pas possible de mettre l'extrême droite sur le même plan que les partis républicains. En 2014, lors des deux tours des élections municipales, nous avons affronté et devancé la liste du Front National.

Les valeurs d'ouverture et de liberté que nous défendons depuis toujours sont incompatibles avec les discours de haine et d'intolérance.

L'un de nos colistiers ayant dévié de cette ligne, nous prendrons les mesures nécessaires, dans les prochains jours, pour lever toute équivoque, dans le respect de nos engagements envers les Déodatiennes et les Déodatiens.

### Sébastien ROCHOTTE



Depuis ce communiqué, Fabien NIEZGODA a démissionné du conseil municipal.

La suivante sur notre liste UPS, Evelyne FLEURENTDIDIER, devait donc lui succéder. Cependant, pour des raisons personnelles, elle a informé la mairie qu'elle ne souhaitait pas devenir conseillère municipale.

**De ce fait, c'est Sébastien ROCHOTTE qui rejoindra notre groupe au prochain conseil municipal.**

Par souci d'équité et de transparence, nous publions avec l'accord de Fabien NIEZGODA sa réponse.

### Communiqué de F. NIEZGODA du 1<sup>er</sup> mai

L'élection présidentielle est un moment essentiel où chaque citoyen est amené à se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite pour la France. Depuis des mois, la candidature d'Emmanuel Macron et son projet de gouvernance libérale me font craindre une aggravation de la soumission à la finance, de la transformation multiculturaliste de la société, du désordre migratoire. Face à cette menace pour la souveraineté et l'identité de mon pays, j'ai approuvé publiquement la position patriote et républicaine prise samedi par Nicolas Dupont-Aignan, en indiquant, à sa suite, mon intention de voter au second tour pour Marine Le Pen.

Attaché au libre débat démocratique, j'ai pu constater à cette occasion que beaucoup de partisans affichés de « l'ouverture » ou de « la tolérance » n'admettent pas que puisse être exprimé un tel choix.

Plus sereinement, mais très clairement, mes collègues du groupe municipal Union Pour Saint-Dié ont décidé de condamner ma position. J'en prends acte, en quittant l'association UPS que j'avais rejointe en 2010. Je maintiens toutefois ma pleine estime à Serge Vincent et à son équipe, dont je connais la compétence et le dévouement au bien commun. La loyauté envers mes colistiers m'empêche de prolonger mon mandat de conseiller municipal. Dès la semaine prochaine, à l'issue de la cérémonie célébrant la Victoire de 1945, je remettrai donc ma démission au Maire de Saint-Dié-des-Vosges.